

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25127624

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 30/09/25

Le Greffier

N° d'entreprise : 0680 512 210

Nom

(en entier) : **Groupement d'Informations Géographiques**(en abrégé) : **GIG**Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Rue du Carmel, 1 à 6900 Marloie****Objet de l'acte :**

L'assemblée générale extraordinaire de l'asbl GIG a désigné à l'unanimité en sa séance du 16 septembre 2025 les administrateurs de l'asbl :

Pour la Province de Liège : André DENIS, Fabien BELTRAN, Michel MARECHAL

Pour la Province de Luxembourg : Marie-Eve HANNARD, Olivier BARTHELEMY, Barbara PIERARD

Pour la Province de Namur : François BELLOT, Nicolas ROUARD, Pierre SQUERENS

Pour les communes, ... : Cyrille MASSET

Le Conseil d'Administration de l'asbl GIG a décidé à l'unanimité en sa séance du 16 septembre 2025 :
Compte-tenu du terme de deux ans des mandats de Président(e) et des vice-Président(e)s, la désignation de
Madame la Députée provinciale Marie-Eve HANNARD Présidente de l'asbl GIG,
Monsieur le Député provincial André DENIS, Premier Vice-Président de l'asbl GIG,
Monsieur le Député provincial François BELLOT, Second Vice-Président.

Marie-Eve HANNARD
Présidente de l'OAMichel MARECHAL
Secrétaire

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 08/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).